

Diplôme Universitaire

Management de la performance énergétique

REFERENCE : 70SB007F

Plan de Formation

PROGRAMME DE FORMATION

Année universitaire 2017-2018

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>ESIREM Philippe GRELU (Pr.): 03.80.39.60.15 philippe.grelu@u-bourgogne.fr</p> <p>ELITHIS Jonathan CHEMOUIL : 06 29 41 42 23 Jonathan.chemouil@elithis.fr</p>	<p>Assistante de formation Nathalie ACHIN / Tél : 03 80 39 37 71 nathalie.achin@u-bourgogne.fr</p> <p>Ingénieur de formation Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr</p>
Conduite de projet, législation et management	70h
UE1 - Droit de la construction - Législation – Urbanisme – Loi MOP	28h
UE2 - Management et gestion de projet	21h
UE3 - Communication, animation de réunion et d'équipe	21h
Maîtrise et gestion de l'énergie et de l'environnement du bâtiment	101,5h
UE4 - Fondamentaux	21h
Fondamentaux : Transferts énergétiques – Rayonnement - Acoustique	
UE5 - Ingénierie environnementale	38,5h
Réglementation thermique. Efficacité énergétique. BIM et maquette numérique	
UE6 - Thermique du bâtiment, chauffage, ventilation, climatisation, normes et réglementation	21h
UE7 - Conception acoustique - Etanchéité à l'air – Etudes de cas MPE	21h
Développement durable et éco-comportements	14h
UE8 - Responsabilité sociale des entreprises et développement durable	14h
Professionnalisation	24,5h
UE10 - Soutenance de stage, projet de fin d'année, examens, débriefing	24,5h
UE11 - Anglais, formation à distance (A réaliser durant la période en entreprise)	28h
48h de cours complémentaires à effectuer sur temps libre sont conseillés en FOAD. Ils ne donnent pas lieu à émargement	
Volume horaire total	238h
Stage en entreprise (64 jours de 7h) uniquement pour les demandeurs d'emploi	448h

Plus de détails sur le contenu pédagogique de la formation à l'adresse suivante :

[\[Lien vers la Fiche Filière\]](#)

Diplôme Universitaire Management de la performance énergétique

REFERENCE : 70SB007F

PLAN DE FORMATION

CALENDRIER DE LA FORMATION

Année universitaire 2017-2018

STAGE ENTREPRISE
PENTECOTE (non férié)
JOURS FERIES
COURS (UB)
EXAMENS
Toussaint : 23 octobre au 3 novembre 2017
Noël : 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018
Hiver : 12 février au 23 février 2018
Printemps : 9 avril au 20 avril 2018

OCTOBRE 2017						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2017						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DECEMBRE 2017						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2018						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FEVRIER 2018						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS 2018						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL 2018						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI 2018						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN 2018						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET 2018						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

IMPORTANT

Pour les salariés

Hors périodes de cours ou de stage, les stagiaires de formation continue qui suivent la formation dans le cadre d'un CIF peuvent retourner travailler dans leur entreprise (avec l'accord de leur employeur) ou poser des congés. Ceci leur permet de ne pas rester sans salaire lorsque l'organisme financeur ne maintient leur rémunération que pendant les périodes de cours ou de stage.

Pour les demandeurs d'emploi

Hors périodes de cours, d'examens ou de stage obligatoire, le demandeur d'emploi peut travailler en entreprise.

* Calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié

Diplôme Universitaire

Management de la performance énergétique

REFERENCE : 70SB007F

Plan de Formation

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2017-2018

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p style="text-align: center;">ESIREM</p> <p>Philippe GRELU (Pr.): 03.80.39.60.15 philippe.grelu@u-bourgogne.fr</p> <p style="text-align: center;">ELITHIS</p> <p>Jonathan CHEMOUIL : 06 29 41 42 23 Jonathan.chemouil@elithis.fr</p>	<p style="text-align: center;">Assistante de formation</p> <p>Nathalie ACHIN / Tél : 03 80 39 37 71 nathalie.achin@u-bourgogne.fr</p> <p style="text-align: center;">Ingénieur de formation</p> <p>Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr</p>
DESCRIPTIF DE LA FORMATION / OBJECTIFS	
<p>La formation doit permettre aux professionnels qui la suivent d'acquérir des compétences qui lui permettent d'optimiser la conception environnementale et énergétique du bâti. Les compétences acquises seront pluridisciplinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcement des compétences techniques de la maîtrise de l'énergie pour concevoir un bâtiment performant d'un point de vue énergétique et environnemental (exigences réglementaires, intégration de solutions innovantes, énergies renouvelables) ▶ Maîtrise du management de projet ▶ Gérer un projet et des solutions techniques (gestion technique du projet, montage financier, management opérationnel...) <p>Acquérir une vision de la dimension psycho-sociotechnique de la conception du bâtiment</p> <p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcer les compétences techniques de la maîtrise de l'énergie ▶ Maîtriser le management de projet ▶ Acquérir un socle de connaissances dans les domaines de la performance énergétique et environnementale ▶ Concevoir un bâtiment performant d'un point de vue énergétique et environnemental ▶ Acquérir une vision psycho-sociotechnique du bâtiment 	
PUBLIC	
<p>Toute personne confrontée à la gestion de projets. Architectes, chefs de projets, conducteurs de travaux, chefs de chantiers, techniciens susceptibles d'évoluer dans l'ingénierie...</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Salariés dans l'emploi ▶ Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi 	
DISPOSITIFS	
<p>La formation s'adresse aux salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sur plan de formation 	

- ▶ En période de professionnalisation (salariés en CDI du secteur privé)
- ▶ Dans le cadre du Compte Personnel de formation (CPF)
- ▶ En Congé Individuel de Formation (CIF)
- ▶ A titre individuel

PRE-REQUIS

- ▶ Bac + 2 (DUT ou BTS) en relation avec le domaine (ex : Génie Civil, Electrotechnique, Environnement, Gestion de l'énergie, Economie de la construction...)
- ▶ Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

MODALITES D'ENCADREMENT / FORMATEURS

L'encadrement est effectué par une équipe pédagogique comportant environ 15 personnes, spécialistes reconnus dans leur domaine, permettant de couvrir le large éventail de compétences couvertes par la formation. Cette équipe comporte

- ▶ des enseignants chercheurs de l'Université de Bourgogne spécialistes dans les disciplines suivantes : physique générale, photonique, droit public, droit privé.
- ▶ des professionnels en activité dans les domaines techniques du bâtiment au sein du groupe ELITHIS : thermique du bâtiment, efficacité énergétique, ingénierie environnementale, normes et réglementations, acoustique, maquette numérique.
- ▶ des professionnels consultants dans les domaines de la gestion de projet, de l'animation de réunion et management d'équipe, de l'administration des collectivités.

La formation s'effectue en majeure partie en présentiel, au rythme de 3 journées par mois pendant 10 mois, en alternance avec la période en entreprise. Elle comporte également des études de cas et projet de fin d'année en binôme ou petit groupe, avec restitution, des exercices pratiques à étudier en individuel. Un enseignement à distance en anglais est également proposé. Pour les stagiaires sans activité professionnelle, un stage de durée minimum 3 mois à temps plein est requis, suivi d'une présentation de l'activité en fin de stage.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ▶ Durée de la formation : 210h heures (+28h d'Anglais non obligatoires)
- ▶ Lieu de la formation : Alternance entre la tour ELITHIS et le campus universitaire (ESIREM)
- ▶ Rythme de la formation : Mercredi, jeudi et vendredi des 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} semaine de chaque mois

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition des supports de cours (photocopie ou/et supports numériques).
Salle de cours équipée en vidéoprojection. Salle d'étude durant la semaine d'examen.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Synthèse de fondamentaux, présentations animées audio-visuelles, questions/réponses, exercices et étude de cas, stage en situation professionnelle, présentation orale, projet de synthèse en fin d'année.

SELECTION PEDAGOGIQUE

- ▶ Dates limites de dépôt des candidatures de la 1^{ère} session : 30 juin
- ▶ Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : du 1er au 5 septembre
- ▶ Une deuxième session de candidature débutera le 1er septembre selon les places restantes
- ▶ Notification des acceptations permanente au fil de la réception des dossiers

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE

Avant d'être sélectionné

- ▶ Téléchargement du dossier de candidature pédagogique : <http://esirem.u-bourgogne.fr>
- ▶ Transmission du dossier de candidature pédagogique à l'ESIREM
- ▶ Acceptation sur dossier et entretien éventuel

Après acceptation pédagogique

- ▶ Téléchargement du dossier d'inscription administrative : u-bourgogne.fr / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative
- ▶ Inscription administrative auprès du SEFCA à la maison de l'université
- ▶ Le SEFCA envoie à l'entreprise : Un devis, un programme et une convention de formation
- ▶ Admission effective dans la limite de la capacité d'accueil de la formation

Pour les contrats de professionnalisation

- ▶ L'entreprise transmet les documents à son OPCA dans les 5 jours suivants le début du contrat
- ▶ Admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil
- ▶ Plus d'info sur : <http://www.u-bourgogne-formation.fr/-Inscriptions-.html>

MODALITES D'ÉVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Modalités d'évaluation mises en place par les enseignants / formateurs en fonction des modules dispensés (QCM, études de cas, exercices, en contrôle continu). Mémoire de période en entreprise et évaluation, via rapport de stage et présentation orale.

- ▶ Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université :
- ▶ http://www.ubourgogneformation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

COMPETENCES ACQUISES / DEBOUCHES

- Optimisation de la conception environnementale et énergétique du bâti (exigences règlementaires, intégration de solutions innovantes, énergies renouvelables)
- Acquisition de compétences pluridisciplinaires
- Gestion intelligente d'un projet et des solutions techniques (gestion technique du projet, montage financier, management opérationnel...)

Acquisition de la dimension psycho-sociotechnique de la conception du bâtiment

DEBOUCHES

- Le manager de la performance énergétique (MPE) est un fédérateur, il saura rassembler et animer des équipes composées de différents corps de métiers afin de transformer tout projet en un challenge créatif et collectif visant à garantir l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments.
- Le MPE est un conseiller, il sera capable d'apporter des solutions aux défis que posent les enjeux de la consommation énergétique dans le secteur du bâtiment.

EN SAVOIR PLUS

<http://sefca.u-bourgogne.fr>